



# Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

3491, chemin Royal

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004

msfio.ca info@msfio.ca

## BULLETIN MUNICIPAL FÉVRIER 2023

### N. B. Lire attentivement et conserver pour références

#### Compte de taxes 2023

Vous trouverez, ci-joint, votre compte de taxes pour l'année 2023. Les coupons 1, 2 et 3 au bas de votre compte doivent être découpés et joints à votre paiement selon le nombre de versements auquel vous avez droit. Si vous avez un créancier hypothécaire et qu'il doit acquitter votre compte de taxes, veuillez lui faire parvenir une copie de ce dernier.

#### Compte de taxes par courriel

Depuis l'an dernier, il est possible pour vous de recevoir vos comptes de taxes par courriel plutôt que par la poste. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur le site Internet municipal et de suivre le lien « Service de transmission des comptes de taxes par courriel » dans la rubrique Accès rapide.

Merci de votre collaboration.

**Nous vous rappelons que votre paiement doit être envoyé à l'adresse suivante :**

**3491, chemin Royal  
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0**

#### Chèques postdatés

Les contribuables qui acquittent leur compte en trois versements peuvent faire parvenir les trois paiements en même temps, en envoyant des **chèques postdatés pour le 1<sup>er</sup> mars, le 30 juin et le 31 octobre 2023.**

Il est également possible de payer votre compte directement à votre institution financière. Évidemment, ce choix demeure à votre discrétion, mais cela peut éviter un oubli et surtout des frais de retard et d'intérêts. Nous offrons aussi la possibilité de recevoir votre compte par courriel. Pour ce faire, il vous suffit de nous contacter.

**\*\*Frais de retard au taux de 0,42 % mensuel (5 % annuel) auxquels s'ajoutent des frais d'intérêts au taux de : 1,08 % mensuel (13 % annuel)\*\***

#### Reçu de taxes 2023

Un reçu de taxe sera envoyé exclusivement aux contribuables qui en auront fait la demande lors de leurs paiements et par souci d'économie et de protection de l'environnement, **ce reçu sera expédié lorsque le dernier paiement aura été encaissé.**

#### VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, URGENCES ET SERVICE INCENDIE

Nous vous rappelons que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans utilise le système d'alerte automatisée **TELMATIK**. Ce qui nous permet de vous informer, en temps réel, de toute situation d'urgence dans la Municipalité, **MAIS ÉGALEMENT POUR VOUS INFORMER DU MOMENT DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES INDIVIDUELLES. EN 2023, LES RÉSIDENCES PRINCIPALES DU SECTEUR NORD DE LA MUNICIPALITÉ SERONT VISITÉES.** Vous pouvez vous y inscrire par un lien sur la page d'accueil de notre site internet au msfio.ca. Si vous n'êtes pas familier avec internet, vous pouvez nous contacter par téléphone, nous pourrions vous aider à vous inscrire! Les services incendie de l'Île-d'Orléans s'unissent dans leur mission d'assurer la sécurité des citoyens. L'un des moyens est le programme d'auto vérification des avertisseurs de fumée. Vous pouvez y accéder en scannant l'image suivante. Merci de votre collaboration.



**Le 12 décembre dernier avait lieu la séance extraordinaire pour l'adoption  
du budget de l'année 2023**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**

<b>Revenus</b>		<b>Dépenses</b>	
Taxes	895 066 \$	Administration générale	536 559 \$
Revenus externes	3 100 \$	Sécurité Publique	207 371 \$
Autre revenus de sources locales	44 188 \$	Transport	62 381 \$
Surplus affecté à l'exercice (Général)	85 000 \$	Hygiène du milieu	133 951 \$
		Urbanisme	20 800 \$
		Loisirs et culture	44 692 \$
		Immobilisations	21 600 \$
<b>Total des revenus</b>	<b><u>1 027 354 \$</u></b>	<b>Total des dépenses</b>	<b><u>1 027 354 \$</u></b>
<b>Évaluation imposable</b>	<b><u>155 707 400 \$</u></b>	<b>Proportion médiane</b>	<b>103 %</b>
		<b>Facteur comparatif</b>	<b>0,97</b>
<b>Taux de la taxe foncière (Par cent dollars d'évaluation)</b>	<b><u>0,4849 \$</u></b>		
<b>Taux matières résiduelles</b>		<b>Commercial</b>	
<b>Résidentiel</b>		Camping	3 134 \$
Résidence	149,52 \$	Chenil	247 \$
Roulotte	100 \$	Comptoir alimentaire	369 \$
		Ébénisterie	124 \$
		Épicerie	555 \$
		Fermes	247 \$
		Garage	493 \$
		Gîtes et résidences de tourisme (Tarif par chambre)	14 \$
		Restaurant	666 \$

**Pour des données plus détaillées, vous pouvez consulter le procès-verbal de la séance extraordinaire sur le budget 2023 sur le site Internet municipal.**